

Distr. générale 27 mai 2021 Français Original : anglais

Comité contre la torture

Décision adoptée par le Comité au titre de l'article 22 de la Convention, concernant la communication n° 940/2019*.**

Communication présentée par : R. D. (représenté par un conseil, Cemal Özkan)

 $Victime(s) \ pr\'esum\'ee(s)$: Le requérant

État partie : Suède

Date de la requête : 27 juin 2019 (date de la lettre initiale)

Questions de fond : Expulsion vers la Fédération de Russie ; risque

de torture

Réuni le 28 avril 2021, le Comité, n'ayant reçu aucun commentaire du conseil du requérant sur les observations de l'État partie malgré trois rappels, a décidé de cesser l'examen de la communication nº 940/2019.

^{**} Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Essadia Belmir, Claude Heller, Erdogan Iscan, Liu Huawen, Ilvija Puce, Ana Racu, Diego Rodríguez-Pinzón, Sébastien Touzé et Bakhtiyar Tuzmukhamedov.



^{*} Adoptée par le Comité à sa soixante-dixième session (26-28 avril 2021).